

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VII.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 AVRIL 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces: Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Le chant dans les écoles et dans les familles.—Bibliographie (*suite et fin*).—Lois de chasse et de pêche.—Vingt mille lieues sous les mers (*suite*).—Nouvelles générales.—Variétés.—Owen O'Sullivan et ses souvenirs (*suite et fin*).—Nos gravures: Le "Bénédicté;" Le luxe une cause de crime; Une rue de Rouen en 1820.—Fête à St. Michel de la Pigeonnière.—Rosalba, etc.—Le Parlement Fédéral.—Enigmes, charades, proverbes, questions, etc.—L'Œuf de Pâques.—Pluie de Monches.—Usages du monde.—Poésie: Intimité.—Le Jeu de Dames.—Prix du marché de détail à Montréal.

GRAVURES: Le "Bénédicté."—Une rue de Rouen en 1820.—Le luxe une cause féconde de ruine et de crime.

LE CHANT DANS LES ECOLES ET DANS LES FAMILLES

Il existe, dans notre population, des aptitudes plus qu'ordinaires pour la musique. Mais, ce qui peut paraître singulier, il y a, en même temps, un préjugé inexplicable contre ceux qui cultivent cet art.

Ainsi, il est bien entendu qu'un musicien n'est pas un homme sérieux, ni à la hauteur des autres, et qu'il a, généralement, juste assez d'intelligence, en dehors de son art, pour suivre les chemins les plus battus de la vie. Il peut bien faire, à la fois, un gardien de la paix, un commissionnaire ou un bedeau passable, ces professions n'exigeant pas une intelligence ou des connaissances exceptionnelles; mais on ne comprendra jamais qu'il puisse être avocat, médecin, ou membre d'aucune autre profession libérale. Il faut qu'il renonce à l'un des deux états: s'il chante, il ne plaidera pas, et, s'il plaide, il ne doit pas chanter. Ce funeste et sot préjugé a déjà fait et fera encore bien des victimes.

Le musicien, en dehors de son art, ne compte point. Dans toutes les choses de la vie, quand on dit: "C'est un musicien," on prend un petit air de pitié comme si l'on disait: "C'est un pauvre idiot." Or, moi, je vous réponds qu'entre l'objet de cette remarque blessante et celui qui la fait, l'imbécile est rarement celui qu'on pense.

Quoi qu'il en soit, nous avons en toute probabilité, dans cette fausse impression, malheureusement trop répandue, l'explication du peu d'attention que l'on donne à la musique, et surtout au chant, dans nos écoles et dans nos familles.

Je ne parle pas, bien entendu, des maisons d'éducation supérieure, où l'enseignement musical tend à s'établir d'une manière sérieuse.

Mais pour ce qui est des familles et des autres écoles, le fait est extrêmement regrettable. La musique est un grand pouvoir moralisateur; et le chant, qui en est l'expression la plus simple mais la plus émouvante, devrait être partout l'objet d'une culture spéciale.

C'est avec le chant qu'ont été calmées les premières douleurs de l'homme à son berceau, qu'ont été apaisés ses premiers cris. C'est encore à l'aide du chant que la mère, en berçant son enfant sur ses genoux, a jeté dans son cœur et dans son esprit les premières semences religieuses et morales. Quel est le vieillard, arrivé à la limite extrême de la vie, qui ne se rappelle encore vivement les premiers chants qu'il ont frappé son oreille par la voix de sa mère? Car le chant grave dans l'esprit, d'une manière extrêmement forte, les idées auxquelles il sert de véhicule, et il agit vivement sur les âmes. Par son heureuse influence, les mauvaises passions se cal-

ment et les cœurs se rapprochent. Reportez-vous aux jours de votre enfance, et rappelez-vous combien de querelles se sont terminées par le chant d'une ronde, combien de rancunes ont été dissipées par un couplet de chanson. Le chant nous rend meilleurs et nous aide à supporter nos défauts mutuels. C'est un lien dans la famille.

Il éloigne aussi la fatigue et donne du cœur à l'ouvrage. Ecoutez nos voyageurs canadiens obligés de manier la pagaie pendant de longues heures, sur les rivières d'en haut: ils accompagnent leur rude travail d'une chanson qui leur fait oublier la lassitude et soutient réellement leurs forces. Prêtez l'oreille au chant des matelots qui virent au cabestan, et voyez si chaque note de cette mélodie plaintive et hardie à la fois ne semble pas donner je ne sais quel nerf aux travailleurs.

Quand la fanfare guerrière sonne la charge, non-seulement les hommes, mais les chevaux mêmes frémissent d'ardeur et s'élancent en avant. Pendant une longue marche, les cuivres ou un chœur de voix règlent le pas et font réellement disparaître les fatigues de la route.

C'est là une expérience de tous les jours; et, du reste, il ne peut y avoir qu'une opinion à ce sujet. Tout le monde, j'en suis convaincu, admet, en principe, l'utilité, l'excellence de la musique vocale. Seulement, de là à la pratique, il semble y avoir un abîme infranchissable. Cependant, comme en toutes choses, il n'y a que le premier pas qui coûte; et si nous nous mettions une fois à cultiver sérieusement le chant dans nos écoles et dans nos familles, nous verrions bientôt nos campagnes devenir ce que sont les provinces d'Allemagne, des asiles toujours ouverts aux œuvres des grands maîtres; chaque maison, chaque chaumière pourrait connaître et goûter quelques-unes de ces mélodies suaves qu'on ne chante pas, qu'on n'entend pas sans éprouver un attendrissement qui adoucit le caractère et rend l'âme meilleure.

C'est aux mères, c'est aux pères à donner eux-mêmes l'exemple en se mettant courageusement à l'œuvre: les enfants les imiteront volontiers et garderont cette bonne habitude qui deviendra pour eux une seconde nature.

Mais, quoi qu'ils fassent, cependant, les parents ne peuvent pas à eux seuls accomplir cette tâche; et c'est ici que commence le rôle et, par conséquent, la responsabilité de l'instituteur.

Chacun a pu remarquer les résultats étonnants que l'on a obtenus dans les salles d'asile. On fait apprendre et dire une foule de choses intéressantes, on fait exécuter toute espèce de travaux mignons à de tout petits enfants, et à l'aide de quoi? seulement avec le chant.

Le chant est, par lui-même, une force extraordinaire, un auxiliaire puissant que nos instituteurs auraient tort de négliger; et ce qui se fait dans les salles d'asile, non-seulement pourrait, mais devrait se faire dans nos écoles primaires et même dans nos écoles supérieures. Que les instituteurs consacrent, chaque jour, à ces exercices une demi-heure, ou mieux une heure, et ils s'apercevront que ce temps n'a pas été perdu.

Il faut, cependant, que la chose soit faite avec intelligence. Ainsi, on ne doit pas se contenter de faire chanter le premier air venu, avec des paroles insignifiantes; ce serait parfaitement inutile et quelque-

fois nuisible. Il faut choisir des airs faciles et agréables à entendre, avec des paroles bien faites et non pas de ces vers chevillés que l'on trouve dans la plupart des romances et dans un grand nombre de cantiques. On fait d'abord chanter à l'unisson; puis, à mesure que les voix s'affermissent et que l'oreille s'habitue aux intonations, on peut diviser les parties et faire chanter à deux, trois et quatre voix. Une chose à laquelle il faut bien veiller, c'est de ne pas faire chanter sur un ton trop élevé. La musique écrite pour les enfants et les jeunes gens ne devrait jamais dépasser le *fa* naturel de la première ligne de la portée dans la clef de *sol*. Autrement, on brise les voix, et, au lieu d'avoir du chant, on a tout simplement des cris.

Quant aux paroles, un instituteur intelligent saura toujours en adopter de convenables, et même en composer lui-même. Les sujets ne manquent pas: les vérités religieuses, les principes de morale, les faits historiques et les dates célèbres, la géographie, la partie de l'arithmétique qui s'apprend par cœur. Tel est le vaste champ qui s'offre à ses travaux.

Ici encore, un bon exemple à suivre est celui des salles d'asile, qui, sous ce rapport, sont arrivées à des résultats très-satisfaisants.

Il va sans dire que le maître doit en même temps donner des leçons de solfège.

Mais tous les instituteurs ne savent pas le solfège: voilà l'objection. Ils devraient le savoir: voilà la réponse. Je comprend cependant, que, pour les anciens instituteurs, on doive user d'indulgence; mais quant aux nouveaux, on ne saurait être trop ferme sur ce point, et le chant devrait être un des sujets d'examen devant les commissions chargées d'octroyer les brevets de capacité. Nous avons aujourd'hui quatre écoles normales dans lesquelles la classe de solfège est obligatoire depuis longtemps. Chaque année, le nombre des instituteurs et des institutrices sachant le solfège augmente et se répand dans nos campagnes. C'est à eux de donner l'exemple et d'affirmer encore par là une de leurs supériorités. C'est à eux de forcer, par leurs succès dans ce sens, les autres instituteurs à adopter le même système, afin de ne pas rester sur un pied d'infériorité.

Le jour où le chant sera enseigné avec intelligence dans nos écoles, il y aura un grand pas de fait. Les jeunes élèves, tout instinctivement, sans efforts, répéteront chez eux les leçons apprises à l'école. Car un morceau de chant est une leçon agréable à répéter. Il s'agit donc de bien commencer, et la musique, une fois connue, offre assez d'attraits en elle-même pour qu'on ne songe pas à l'oublier, mais qu'on tienne, au contraire, à perpétuer ses traditions. Avec ce goût et ces habitudes, la population de nos campagnes acquerrait le sentiment du grand et du beau, et, par suite, l'amour de son état; car, le cultivateur qui comprend la beauté de la nature et les grandes scènes qu'il a constamment sous les yeux, ne peut pas faire autrement que d'affectionner un état qui lui procure toutes ces nobles jouissances. Or, la musique, et surtout le chant, excellent à peindre la grande nature et ses beautés si variées.

Le chant nous rapproche aussi de Dieu et, par là même, soutient la morale. Ce n'est pas sans but que l'Eglise a voulu relever par le chant la pompe de ses cérémonies, et que, dans les livres saints, on

parle si souvent des cantiques éternels que font entendre les chœurs célestes devant le trône du Très-Haut. C'est l'expression du bonheur et du contentement que donne la conscience tranquille. C'est la grande voix de toute la nature créée qui chante pour célébrer la gloire de son Créateur, pour lui offrir sa reconnaissance ou pour lui confier ses douleurs. Car le chant a des modulations pour tous les sentiments, des vibrations qui répondent à toutes nos impressions, et, s'il peut exprimer la joie et le bonheur, il sait apporter également à la douleur un baume rafraîchissant.

On voit, par ce que nous venons de dire, que l'introduction du chant dans nos écoles est une chose plus importante qu'on ne le pense généralement, et qu'il est temps que nous nous mettions à l'œuvre pour travailler de toutes nos forces à produire un résultat si désirable.

NAPOLEON LEGENDRE.

BIBLIOGRAPHIE

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC PAR L'ABBÉ JEAN HOLMES, 2^e édition.—Québec, 1876.—Darveau, in-8.—pp. 211

(*Suite et fin*)

Les démonstrations scientifiques ou historiques qui occupent les trois premières conférences sont dépourvues de toute pédanterie; elles ont l'allure aimable et spirituelle de l'enseignement de M. Holmes, elles sont remplies de traits heureux dans lesquels il se retrouve tel que ses élèves l'ont connu. J'en citerai quelques-uns.

Après avoir répondu à la sottise critique de Voltaire et de ses adeptes, qui trouvaient si ridicule que la création de la lumière dans le récit de Moïse, précédât celle des astres, il ajoute: "Il y a plus, le terme dont se sert Moïse signifie *lumière-feu*, d'accord avec les savants qui se persuadent de jour en jour plus fortement que la lumière, la chaleur, l'électricité et le magnétisme ont une même nature et qu'ils ont dû exister avant la formation des corps terrestres. Les plus hardis frondeurs se demandent comment, au sein de la nuit des temps, l'auteur de la Genèse a pu savoir si bien ce qu'était la lumière. L'humble chrétien, sans étalage de science, répond: "C'est qu'il avait un bon maître!"

Introduisant l'homme dans le paradis terrestre, et après avoir reproduit la défense que Dieu lui avait faite, il s'écrie:

Voilà la véritable épreuve ouverte.... nous y sommes tous, mes frères, il s'agit de nous et de nos immortelles destinées.

Plus loin, substituant les preuves morales aux preuves historiques, il dit avec un accent de vérité sublime: "Vous connaissez l'histoire de cette fatale catastrophe, si naïve dans sa forme, si effrayante dans sa profondeur, telle que l'écrivain sacré nous l'a transmise; histoire, qui de bouche en bouche, de colonne en colonne, est parvenue à toutes les nations anciennes et modernes; histoire, hélas, que nous n'avons nul besoin d'aller lire dans les collections de l'antiquaire, sur les pyramides de l'Égypte, les pagodes de l'Inde ou les tombeaux du Mexique: elle est au-dedans de nous; elle se répète à chaque cri de notre conscience, à chaque pulsation de notre cœur malheureux et coupable!"

Et ailleurs, après avoir démontré que la femme, reconnaissante de sa réhabilitation dans la personne de la seconde Ève, avait